à tous les moyens dont il dispose pour l'accroître de plus en plus. Le succès du Canada dépend d'une sage direction des affaires commerciales. J'ose espérer que mon honorable ami, le sénateur de Toronto (l'honorable M. Mason), qui s'est si bien fait connaître déjà dans cette salle du Sénat, nourrira longtemps les opinions modérées qu'il a exprimées et qu'il nous fera souvent profiter de sa grande expérience sur les questions financières.

Quant au secondeur de la motion, l'honorable sénateur de Saint-Jean, (l'honorable M. Thorne)-que nous sommes heureux de voir ici-il nous a très intéressés en nous parlant de deux voyages qu'il a faits à travers notre continent. Le premier de ces voyages remonte à 1901, et ce qu'il vit fut une revélation pour lui, comme la même chose peut être dite de l'impression produite sur tous ceux d'entre nous qui ont traversé d'une extrémité à l'autre le territoire canadien. Cet honorable sénateur a vu des choses auxquelles il n'avait pas même rêvé. Sur le parcours de sa route, dans son premier voyage, il vit nombre de villages destinés à devenir des villes importantes et le noyau de futures grandes cités. Cet honorable sénateur vit aussi de grandes entreprises naissantes. De retour à son foyer, il se montra enchanté de tout ce qu'il avait vu, et plein de confiance dans l'avenir.

Douze années plus tard, cet honorable sénateur fit un second voyage à travers le même territoire, et que vit-il? Les petits villages étaient devenus des villes et les villes, des cités. Les tronçons de chemins de fer qu'il avait vus auparavant, étaient devenus des voies ferrées de centaines de milles d'étendue. Des compagnies de transport avaient été organisées et des chemins de fer s'entrecroisaient dans toutes les directions. Tout respirait le progrès et la prospérité. Les montagnes Rocheuses même lui parurent plus attrayantes lorsqu'il les traversa la seconde fois. Je remercie cet honorable sénateur de l'intéressant récit qu'il nous a fait, et je le félicite de savoir discerner, comme il l'a fait, le progrès et la prospérité.

J'espère sincèrement que la prospérité qui n'a cessé de régner pendant les douze années auxquelles mon honorable ami a fait allusion—et qui s'écoulèrent sous l'administration libérale—qui a précédé immédiatement l'administration actuelle—sera considérée comme un fait établissant que l'ex-administration a fait quelque chose

pour développer nos moyens de transport; pour attirer l'immigration et coloniser les territoires du Nord-Ouest, et que cette prospérité ne déclinera pas sous le présent régime.

Quant au premier paragraphe de l'adresse, je partage bien sincèrement la satisfaction exprimée par ses deux proposeurs au sujet du rétablissement de la santé de Son Altesse Rayole, la duchesse de Connaught. Leurs Altesse Royales (le duc et la duchesse de Connaught) ont su se faire aimer durant leur séjour parmi nous, par leur affabilité et l'intérêt qu'elles ont porte jusqu'aux moindres détails de la vie sociale et publique de notre pays, et aussi par l'assiduité avec laquelle Elles se sont mises à la disposition de nos corporations et institutions éducationnelles en s'efforçant de les encourager et d'accroître leur utilité.

Rien n'est arrivé en Canada pour réjouir autant les Canadiens qu'ils l'ont été en apprenant que Son Altesse Royale, la duchesse de Connaught, était revenue au Canada pour continuer à remplir les devoirs que comportent ses hautes fonctions; que Son Altesse Royale jouissait d'une assez bonne santé et avait recouvré une force suffisante pour pouvoir supporter toutes les obligations dont elle s'est acquittée jusqu'à présent à la grande satisfaction du peuple canadien.

Je passerai maintenant à une couple d'autres sujets mentionnes dans l'adresse, et qui, suivant moi, méritent spécialement notre attention. Je dirai d'abord que, dans son ensemble, la présente adresse est moins intéressante et moins importante que certaines adresses précédentes en réponse au discours du trône, et un bien grand nombre de ces adresses sont passées sous mes yeux depuis ma première entrée dans le Parlement, c'est-à-dire, depuis environ quarante ans.

Pour me servir d'une expression consacrée, le "menu" du discours du trône que nous commentons présentement, n'est pas très considérable, et je ne saurais dire qu'il soit, ou non, très nutritif. Nous pourrons, peut-être, mieux l'apprécier avec le temps; mais j'espère qu'il ne nous faudra pas siéger bien longtemps, ici, pour disposer de toutes les matières qu'il contient.

ministration libérale—qui a précédé immédiatement l'administration actuelle—sera considérée comme un fait établissant que l'ex-administration a fait quelque chose l'ex-administration a fait quelque cho